



Séance du 3 décembre 2024

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 27
Pour : Majorité

Convocation du : 25 novembre 2024
Date d'affichage : 26 novembre 2024

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 6 décembre 2024 et
publication du 6 décembre 2024.

Délibération N° 05-24-48

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, M. BIENKOWSKI Renaud, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, M. FOUQUET Hervé, M. LAGACHE Frédéric, Mme RUBY Valérie, Mme MALECHA Sandrine, Mme DELEDICQUE Sylvie, M. FLUET Guillaume, M. MERESSE Alain, Mme RIOU Sandrine, M. FILLIERE Patrick, M. SION Fabrice, Mme CLAEYMAN Isabelle, M. QUILLIOT Philippe, Mme DERBAY Savéria, M. ARCHIE Patrick, M. JANIACZYK Jean-Marc.

Absents excusés et représentés: Mmes MICHEL Fabienne, BAYART Angélique, WOLOSZ Angélique, TOURNEUR Nathalie, MM. CARLIER Jean-Louis, VAN MEENEN Laurent.

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET	DENOMINATION DE LA FUTURE RESIDENCE, RUE ROGER SALENGRO, A PROXIMITE DU CIMETIERE
--------------	--

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-30-2°,

Vu le dépôt d'une demande de permis de construire n°059 592 24 000 15 consistant en la réalisation de 18 logements sociaux, composés de 10 maisons individuelles et 2 semi-collectifs de 4 logements (dont 9 logements locatifs sociaux et 9 logements en accession sociale), rue Roger Salengro à Thumeries ; il y a lieu de procéder à la dénomination de la nouvelle voie,

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination de la future nouvelle résidence sise, rue Roger Salengro à Thumeries, du nom de « **Résidence les Bleuets** »,

Après en avoir délibéré, à la majorité,



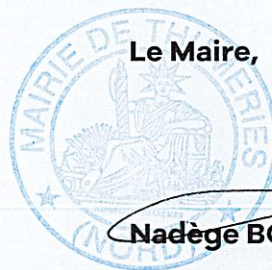
- Adopte la dénomination « **Résidence les Bleuets** ».
- Charge Madame le maire de communiquer cette information, et de mettre à jour la base d'adresses locales (BAL) pour alimentation de la base d'adresses nationale (BAN).

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Secrétaire de séance,

Magali CIESIELSKI.



Le Maire,

Nadège BOURGHELLE-KOS.

